

contenta d'inscrire à la dernière page de son recueil poétique : *Francisci Petrarce laureati poete rerum vulgarium fragmenta*, dont la signification, après ce que je viens de dire des essais de Pétrarque et du projet caressé puis abandonné par lui, d'écrire un ouvrage en italien, équivalait à celle-ci : *Fragments en langue italienne*.

Or, une question pendante au sujet du *Canzoniere*, était la suivante : La vulgate actuelle due à Antonio Marsand (6), s'appuie sur trois éditions anciennes; celle de Padoue (1472), l'Aldine (1501) et celle de Bernardino Stagnini (Venise 1513), comme provenant des autographes du poète. En 1876, Giosue Carducci faisait paraître à Livourne un opuscule donnant raison à Marsand et, comme lui, admettant « l'existence d'un manuscrit autographe dont Alde déclare s'être servi par l'entremise de Bembo. »

Un érudit romagnol, M. Adolfo Borgognoni (7), contredit l'assertion de Carducci, affirmant que Bembo n'avait jamais eu entre les mains un manuscrit autographe du *Canzoniere*; que « dans la préparation de l'édition aldine », il a suivi l'édition de Padoue (1472) et que, par suite, le texte d'Alde, est en partie arbitraire, car cet imprimeur a corrigé plusieurs passages de son autorité privée. Marsand a donc eu tort de s'appuyer sur l'édition de 1501.

Les adversaires de la tradition aldine prétendent, d'ailleurs, et non sans une apparence de vérité, que l'on n'a jamais retrouvé le manuscrit employé par Alde et Bembo pour l'édition de 1501. Toutefois l'objection tombe en partie, d'abord devant le témoignage de Vittorio Cian

(6) Padoue, 1819-1820, 2 vol. in-4.

(7) *Se Monsignor Pietro Bembo abbia mai avuto un codice autografo del Canzoniere* (Ravenne 1877).